



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-131557>

Département(s) de publication : **35, 22, 56, 29**

Annonce n° **25-131557**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : EFS BRETAGNE

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 42882285200045

**Ville** : RENNES

**Code postal** : 35000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 35, 22, 56, 29

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/2898122?orgAcronyme=h8j>

**Identifiant interne de la consultation** : EFSBRET914

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : FAGNEN

**Adresse mail du contact** : yvanna.fagnen@efs.sante.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 223464878

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Qualification professionnelle ou équivalent
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : DC2 ; Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : une présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années (références professionnelles en lien avec l'objet du présent marché), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 26/12/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Valeur technique (40 points) ; Critère développement durable 10 points ;

Critère Prix 50 points. Les sous-critères d'analyse sont définis dans le RC.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : MARCHE DE TRAVAUX POUR REAMENAGER LA MAISON DU DON DE QUIMPER - LOT 7

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45421000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Les prestations ont pour objet la fabrication sur mesure de meubles pour la Maison du Don de Quimper.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Centre Hospitalier de Cornouaille Rue Emile Zola - 29000 Quimper

**Durée du marché (en mois)** : 3

**Valeur estimée (H.T.)** : 35000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Il s'agit d'un lot portant sur des prestations de menuiserie. Il est nécessaire de construire sur mesure des meubles pour le réaménagement de la Maison du Don de Quimper. Il s'agit du lot n°7, les autres lots portant sur les prestations de travaux des locaux ont fait l'objet d'une précédente procédure de consultation.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45421000

**Lieu d'exécution du lot** : Centre Hospitalier de Cornouaille Rue Emile Zola - 29000 Quimper

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Une tranche optionnelle est définie pour ce marché concernant deux meubles, cette tranche optionnelle est définie dans le CCAP. Le marché public prend effet à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement. La notification vaut ordre de service de démarrage. Les prestations doivent impérativement être finalisées pour la fin du mois de mars 2026, il est précisé que le titulaire pourra débiter l'installation des meubles à compter du 9 mars 2026. En application de l'article 9.1 du CCAG, les prix du marché public sont les prix, exprimés en euros HT et TTC et sont réputés comprendre tous les frais mentionnés en article 8.1 CCAP. Les prix du marché public sont fermes sur toute la durée du marché et actualisables si un délai de 3 mois s'écoule entre la date à laquelle les prix ont été fixés dans l'offre

du titulaire et la date de début d'exécution des prestations. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 10.1 du CCAG Travaux, le taux de l'avance est de 10% (que le titulaire soit une PME ou non). Les modalités du règlement des comptes du marché sont soumises aux dispositions des articles 10 et 12 du C.C.A.G. Les travaux seront constatés et réglés à leur avancement ; le solde sera réglé à l'achèvement de l'ouvrage sur présentation du décompte général définitif, accompagné de la situation pour solde. Conformément à l'article L.2192-1 du code de la commande publique, les Titulaires ainsi que les sous-traitants admis au paiement direct de contrats conclus par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics, transmettent leurs factures sous forme électronique en utilisant une solution mutualisée, mise à disposition par l'Etat. Cette solution s'intitule CHORUS PRO. Elle permettra le dépôt, la réception, la transmission des factures électroniques et leur suivi, et sera mise gratuitement à la disposition des fournisseurs. Les factures, ainsi que tout document jugé utile par le Titulaire ou demandé par le pouvoir adjudicateur, seront adressées à chaque établissement de l'EFS par l'utilisation du numéro de SIRET qui lui est associé. En vue de faciliter et accélérer le traitement des factures, l'EFS a choisi de rendre obligatoire dans CHORUS PRO le remplissage, par le fournisseur, de la zone « Engagement ». Le numéro de commande et le numéro de marché public, s'il existe, seront à renseigner dans ce champ. Le paiement est assuré dans les conditions fixées aux articles R. 2391-18 et suivants du code de la commande publique. Le délai global de paiement est de soixante (60) jours à compter de la réception de la facture. L'EFS se libérera des sommes dues au Titulaire par virement administratif sur le compte bancaire du Titulaire. Les factures seront payées sur le budget propre de l'EFS. En cas de présentation d'une facture non conforme, ce délai peut être suspendu une fois. Cette suspension fait l'objet d'une notification au titulaire via un encodage CHORUS ou par tout moyen permettant d'attester une date certaine de réception. Elle précise les raisons qui, imputables au Titulaire, s'opposent au paiement ainsi que les pièces à fournir ou à compléter. Le délai global de paiement est alors suspendu jusqu'à la réception par l'Etablissement, de la totalité des justifications qui ont été réclamées au Titulaire. A compter de la réception de ces justifications, un nouveau délai commence à courir dans les conditions prévues à l'article R.2192-29 du Code de la commande publique. Financement sur le budget propre EFS.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/11/2025**